



Centre régional de
ressources génétiques

SYNDICAT
D'ÉLEVAGE
DU CHEVAL
TRAIT DU NORD



ANNUAIRE des étalons *Trait du Nord*

28^{ÈME}
EDITION
2020





ANNUAIRE des étalons *Trait du Nord*

Le Centre régional de ressources génétiques (Espaces naturels régionaux) et le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord, vous invitent à découvrir la 28^{ème} édition de l'annuaire des étalons Trait du Nord.

S O M M A I R E

PAGE

Présentation de la race Trait du Nord	3
Le Centre régional de ressources génétiques	4
Le contrat d'élevage « Maintien de la Biodiversité »	5
Le Pôle Cheval Trait du Nord	6
Présentation du Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord	7
Rétrospective 2019	8
Carte de localisation des étalons en 2020	10
Liste des étalons approuvés pour 2020	11
Fiches descriptives des étalons	12
Extrait de règlement du Stud-Book du Trait du Nord	39
Faire reproduire mon étalon Trait du Nord	41
Faire enregistrer mon poulain Trait du Nord	42
Reproducteurs d'origine étrangère	43
Vos démarches sanitaires avec le SIRE	44
Liste des adhérents au Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord en 2019	46
Calendrier des concours et manifestations	50

En couverture : CARL DE BAUDE par ARNO VAN DE HEIRHOEVE et SERVANE DE BAUDE par NAPOLEON DE POSANGE. Champion 2019 des étalons appartenant à Anne-Marie VANVOOREN de BERLAIMONT (59)

Présentation de la race

Trait du Nord

Le Trait du Nord est un cheval de grande taille, charpenté, court, puissant, à l'ossature et à la musculature importantes. Sa souplesse et son engagement naturels le font se déplacer avec aisance.



La robe est baie, rouanne, alezane et aubère, parfois gris fer ou noire. La taille au garrot est de 1m65 voire plus, le poids adulte de 1000 kg pour les mâles.

La race a évolué à partir de 1850 pour répondre aux besoins importants en traction animale de l'agriculture, des transports et de l'industrie. Cheval de travail courageux et attentif, la sélection de son caractère se fait naturellement puisque la plupart des poulinières sont encore attelées au collier.

La conduite « au cordeau », particularité locale, demande un apprentissage précoce et patient mais l'éducation du poulain bien faite permet d'envisager tous les travaux de précision au pas ainsi que les efforts de traction de lourdes charges. Quand ce long travail d'apprentissage est effectué correctement, le poulain se prête de bonne grâce aux autres disciplines équestres et travaille à la voix.

Monté ou attelé, ses foulées amples, sa souplesse et son caractère courageux en font un compagnon très agréable.

Le Trait du Nord est un rameau des races de trait Belge et Néerlandaise avec lesquelles il ne formait, il y a 200 ans, qu'une seule race.

Il a également gardé de l'infusion du sang de l'ancien cheval flamand la grande taille et les pieds larges, adaptés aux sols marécageux.

L'avènement de la traction mécanique a d'abord orienté le cheval vers la production de viande, mais aujourd'hui éleveurs et utilisateurs redécouvrent auprès des anciens les aptitudes de leur cheval pour l'attelage et la traction.

ZONE D'ÉLEVAGE ET EFFECTIFS

Les reproducteurs Trait du Nord sont recensés dans le Nord de la France, de la Seine Maritime à l'Ouest jusqu'aux Ardennes à l'Est, en passant par le Boulonnais, l'Artois et la Picardie. Cette zone se prolonge au Sud jusqu'à la région auxoise.

On dénombre environ 180 juments mises à la reproduction en race pure par quatre vingt dix d'éleveurs.

Notez bien : le concours national des femelles de la race Trait du Nord se déroulera au Palais des Grottes de Cambrai les Samedi 18 Juillet 2020 à 14h et Dimanche 19 Juillet 2020 à 9h ; le défilé aura lieu ce même dimanche sur la Grand' Place de Cambrai à 15h. Le Concours des mâles aura lieu le Samedi 03 Octobre 2020 à 9h à Le Quesnoy.

Le Centre régional de ressources génétiques (CRRG)

Depuis sa création en 1985, le CRRG s'attache à conserver, faire vivre et valoriser le patrimoine vivant agricole régional. Avec cette initiative, la région Nord - Pas de Calais a été l'une des premières en France à s'investir de manière durable dans le domaine de la conservation et la valorisation des ressources génétiques domestiques.

Une mission originale d'Espaces naturels régionaux en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur des races locales, du patrimoine fruitier, légumier et céréaliier régional.



Un patrimoine domestique exceptionnel

Le Nord-Pas de Calais a toujours été une grande région agricole de polyculture - élevage et de maraîchage. Avec la Picardie, ce caractère se conforte.

Le travail d'inventaire et de collecte engagé depuis 30 ans permis au CRRG de rassembler plus de 1 500 variétés anciennes de fruits et 200 souches locales de plantes potagères. Cette grande diversité se retrouve aussi dans le domaine animal : deux races bovines, deux races de chevaux de trait, une race de mouton et une vingtaine de races avicoles et cunicole dans le berceau de race.



Le CRRG en actions

Il est responsable des **2 collections régionales de variétés anciennes de fruits et légumes**.

Il identifie, caractérise, évalue les meilleures variétés, entretient des programmes d'amélioration et de création variétale, **expérimente, accompagne, relance des filières locales**.

Il collabore dans ses missions avec les structures équivalentes en France et en Belgique et contribue à des programmes mutualisés.

Il participe à l'**animation d'associations de producteurs ou d'éleveurs**, contribue à la gestion génétique des races locales, s'implique dans la **promotion et la valorisation des produits**.

Il informe, sensibilise, transmet ses savoir-faire, mobilise les particuliers et collectivités autour de ces enjeux....

A destination des habitants, il construit et diffuse des **offres de formation, de conseils, de commandes groupées sur les patrimoines fruitier, légumier et animal** dans le programme « Autour du verger, du potager, de la prairie ».

Agissons ensemble pour conserver notre patrimoine régional

Le changement des pratiques agricoles et l'évolution des modes de consommation réduisent fortement la gamme de variétés de fruits et de légumes disponible.

Ils mettent en péril le maintien des productions traditionnelles locales. Il en est de même avec les races régionales dont les effectifs ont subi une baisse dramatique.

Chacun, à son niveau, peut et doit jouer un rôle pour faire vivre ces patrimoines.

Centre régional
de ressources génétiques

Ferme du Héron,
Chemin de la ferme Lenglet
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

+33 (0)3 20 67 03 51 - Fax : +33 (0)3 20 67 03 37

crrg@enrx.fr

enrx.fr

plantonsledecor.fr

LE CONTRAT D'ÉLEVAGE "MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ"

Une aide majeure pour l'élevage des chevaux Boulonnais et Trait du Nord !

Dans le cadre du Plan de sauvegarde et de valorisation 2011-2014, un dispositif d'encouragements à la naissance et à l'élevage des poulains Boulonnais et Trait du Nord avait été créé en 2010 par la Région Nord-Pas de Calais avec le Syndicat hippique Boulonnais et le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord. Il se justifiait par l'évolution préoccupante du nombre de naissances de ces deux races. Ce contrat d'élevage dénommé "**Maintien de la Biodiversité**" avait été adopté également par la Région Picardie en 2012.

En 2015, un bilan des résultats obtenus a été réalisé et a permis de redéfinir un deuxième Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du cheval Trait du Nord (PSV n°2) pour la période 2015-2018. Axé sur la création de filières économiques de valorisation des chevaux. En 2018, un nouveau bilan des résultats a été réalisé et a conduit à la rédaction d'un troisième Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du Trait du Nord (PSV n°3) pour la période de 2019-2022. Ce plan a été voté et approuvé par la Région Hauts-de-France en septembre 2019 dans le cadre du Plan cheval présenté par le Conseil des Chevaux Hauts-de-France. Le maintien d'un soutien à la production de chevaux, prioritairement aptes au travail, reste indispensable. Pour cela, le Contrat d'élevage "Maintien de la Biodiversité" a été conservé et adapté avec mise en application des nouvelles modalités dès 2019. Ces aides seront versées pour tout poulain né et immatriculé du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Les éleveurs des Hauts-de-France sont en mesure de solliciter 3 primes :

- **à la naissance** : d'un montant de 400 € par poulain né et immatriculé en région Hauts-de-France, issu d'une jument inscrite au programme d'élevage et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race ; une majoration de 100 € est accordée aux poulains Boulonnais dont le coefficient de consanguinité est inférieur ou égal à 7 % ; une minoration de 100 € est appliquée aux poulains Boulonnais dont le coefficient de consanguinité est strictement supérieur à 7%.
- **à 2 ans** : d'un montant de 200 € par cheval, inscrit au programme d'élevage, présenté en concours modèle et allures ou d'utilisation avec une note minimale du jury de 10/20 dans l'année de ses 2 ans et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race. La prime est versée au propriétaire du cheval.
- **à 3 ans** : d'un montant de 500 € par cheval, inscrit au programme d'élevage, présenté en concours d'utilisation avec une note minimale du jury de 12/20 dans l'année de ses 3 ans et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race. La prime est versée au propriétaire du cheval.

Le demandeur devra compléter avant le 31 décembre de chaque année la demande de primes transmise par l'association nationale de race concernée et répondre de manière fine et exhaustive au formulaire de suivi des chevaux primés dans le cadre de ce contrat sous peine de ne pas percevoir les primes pour l'année considérée.

Les primes seront attribuées selon un ordre défini jusqu'à épuisement de l'enveloppe annuelle.

Ce dispositif vient compléter le dispositif européen d'aide aux races menacées tel que défini dans le cadre du Programme Régional de Développement Rural, en particulier sa mesure PRM, dont pourront continuer à bénéficier les éleveurs éligibles. Ce dispositif est soumis au règlement (CE) n°1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, concernant l'application des articles 107 et 108 du traité CE aux aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles et qui fixe un plafond aux aides nationales dont peuvent bénéficier les entreprises agricoles à 15 000 € par périodes de 3 années fiscales glissantes.

La région Hauts-de-France, ainsi que les deux Associations nationales de race, sont très attentives aux résultats obtenus pour la poursuite de ce contrat.

Des informations complémentaires sur l'évolution des races sont disponibles au moyen de l'Observatoire régional des races et des acteurs.



Le Pôle Cheval Trait du Nord

Installé depuis juillet 2018 à l'Institut de Genech, le Pôle Cheval Trait du Nord, maintenant intégré à part entière au Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord, s'affirme toujours comme un équipement au service de la race, s'appuyant sur un personnel technique, des chevaux et du matériel en mesure de répondre aux différentes demandes.

Ses missions ont évoluées

et s'orientent de la manière suivante :



- favoriser le développement de la traction animale en accompagnant les collectivités dans leur volonté d'utilisation du cheval de trait ;
- sensibiliser les élèves de l'Institut de Genech à l'élevage et l'utilisation de Trait du Nord par des activités hebdomadaires ;



- participer comme composante du Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord à la formation et à l'information des éleveurs, des professionnels et du grand public sur les actions expérimentales valorisant le travail du cheval de trait
- il participe au projet interreg Eqwos.

PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD

348 Rue de la Libération
59242 GENECH
Tél. : 06 89 39 59 66
pole-traitdunord@orange.fr

Avec l'appui financier de :



EQWOS

PROJET DE TRACTION ANIMALE EN FAVORISATION DE L'ÉLEVAGE LOCAL





Présentation du Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord

Créé en 1903 le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord a été agréé le 16 octobre 2018 comme organisme national de sélection pour la race Trait du Nord conformément aux nouvelles réglementations nationales et européennes. C'est une association loi 1901.

Le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord a pour missions de :

- regrouper les éleveurs et utilisateurs du Trait du Nord et d'en assurer la représentation ;
- siéger à la commission de stud-book du Trait du Nord et d'y déterminer la politique d'amélioration génétique et de sélection de la race ;
- opérer la sélection des équidés au sein des commissions d'examen des reproducteurs ;
- élaborer et conduire, en tant que de besoin, un programme d'élevage ;
- organiser ou contribuer à l'organisation de concours d'élevage ou de manifestations susceptibles d'aider au développement de la race ;
- promouvoir la race.

Les actions menées par le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord

- Tout au long de l'année, le Syndicat d'élevage participe et organise un certain nombre de manifestations, vous les retrouverez pages 50 et 51 de cet annuaire.
- Le Syndicat d'élevage travaille également à une bonne information de ses adhérents au travers de bulletins d'information, de réunions locales et à thème, ..., et propose également diverses formations (jugement modèle et allures, alimentation, toilettage, présentation en concours, attelage, ...).
- Le Syndicat d'élevage assure la mise en œuvre des mesures du Plan de Sauvegarde et de Valorisation 2019-2022 en partenariat avec le Syndicat Hippique Boulonnais.
- Depuis le 1er juillet 2018 il assure la gouvernance et la gestion du Pôle cheval Trait du Nord avec l'objectif de développer les utilisations des chevaux et leurs débouchés pour contribuer au maintien de la race.

Le Programme d'élevage

En race Trait du Nord, comme dans de nombreuses autres races de chevaux de trait, la moyenne d'âge des éleveurs est élevée, et leur relève n'est pas toujours assurée. Il paraît donc indispensable de sauvegarder, d'une part, les chevaux, avec le maximum de leur diversité génétique, et d'autre part, le savoir-faire des éleveurs. Ce sont ces éléments qui servent de fil conducteur au programme d'élevage dont les objectifs sont déclinés comme suit :

- conforter et développer les débouchés,
- conserver et sélectionner la race,
- améliorer la communication et la promotion autour de la race.

L'inscription au Programme d'élevage

L'inscription au Programme d'élevage se fait une seule fois dans la vie du cheval et coûte 10 € par individu. Elle est matérialisée par la pose d'un tampon dans le certificat d'origine et l'attribution d'un numéro de stud-book.

Elle permet également de toucher la prime au poulain immatriculé et les primes de maintien de la biodiversité pour les adhérents des Hauts-de-France.

L'adhésion au Syndicat permet également de recevoir l'annuaire des étalons, le bulletin d'information avec l'accès aux diverses actualités, des réductions aux formations, et bien sûr la participation à la vie de l'association. Elle s'élève à 40 € par année civile.

Les adhésions et inscriptions au Programme d'élevage sont à régler par chèque à l'ordre du "Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord". Merci de nous préciser vos coordonnées (adresse postale, téléphone, adresse mail).

RETROSPECTIVE 2019

SYNDICAT D'ELEVAGE
DU CHEVAL TRAIT DU NORD



LES CHAMPIONNES 2019 AU 106^{ème} CONCOURS SPÉCIAL DE LA RACE À CAMBRAI



GRIOTTE DE FLANDRE par RONNY KING VAN DE PAARDEHOEVE et LISA VAN'T WILGENHOF par ULTIMO VAN DE AKKER à Jean Sébastien HOUVENAGEL de FLETRE (59), née chez son propriétaire en 2016, saillie cette année par DAAN VAN DE BEEKSEWEG. Championne des pouliches.

COURTOISE DE LECELLES par COGNAC VAN'T GOED TER MEERSCH et IROQUOISE DE LECELLES par COQUIN à Geneviève VANGENEBERG de LECELLES (59), née chez sa propriétaire en 2012, suivie de JUNIOR DE LECELLES poulain mâle d'ATOS VALAUDIERE, saillie à nouveau cette année par ATOS VALAUDIERE COURTOISE était la championne des pouliches en 2013 et championne des juments cette année.



ROSIE DE LECELLES par CASTRO VAN DE ZANDWEG et JULIE DE LECELLE par COQUIN à Geneviève VANGENEBERG de LECELLES (59) née chez sa propriétaire en 2005, saillie par ATOS VALAUDIERE en 2018 et en 2019. ROSIE était la championne des juments en 2013, elle remporte le rappel de championnat pour la 2^{ème} année consécutive.



ANEMONE DE ST REMY par SAMOS DE LECELLES et HEUREUSE DE ST REMY par URAVIF à Ludovik MORTELECQUE de CARNIN (59), née chez Francis TASSOU de ST REMY CHAUSSEE (59) en 2010, remporte le prix de famille pour la 2^{ème} année consécutive avec FLAMME D'OR DU MARAIS (par HARDY VAN DE BONEMPOLDER), GRACIEUSE DU MARAIS (par HARDY VAN DE BONEMPOLDER), HIRONDELLE DU MARAIS (par CORSAIRE D'AYMERIES) et JIM DU MARAIS (mâle de CORSAIRE D'AYMERIES). A ce jour, elle a déjà donné naissance à 6 poulains et à été saillie en 2019 par BLACK DE L'HOGNEAU.

Les succès obtenus en 2019 illustrent bien la puissance et la polyvalence du cheval Trait du Nord !

Salon International de l'Agriculture de Paris :

FAROU DE SAINT ELOI (par Baron Van Den Hoorn et Obole St Eloi par Jorky d'Erquennes) né chez Guy MARCOUX d'Effry (02) en 2015 et monté par sa propriétaire Aurélie MONTULET s'empare de la première place au Trophée Monté.



BABETTE DU MARAIS (par Samos de Lecelles et Reine de Saint Remy par Navaro du Nord) appartenant à Jean-Marie DECONINCK de Morbecque (59) et née chez Ludovik MORTELECQUE de Carvin (59) en 2011, remporte la première place au concours de modèle et allures.

Concours de débardage :

FIONA DE LA DODAINÉ (par Cognac Van't Goed Ter Meersch et Emma de la Dodaine par Marco Van Oost Eeklo) née chez Raymond GODIN à Thivencelle (59) en 2015 et guidée par son propriétaire Augustin AUBLIN se hissent à la 1^{ère} place du concours de Dompierre-sur-Helpe.



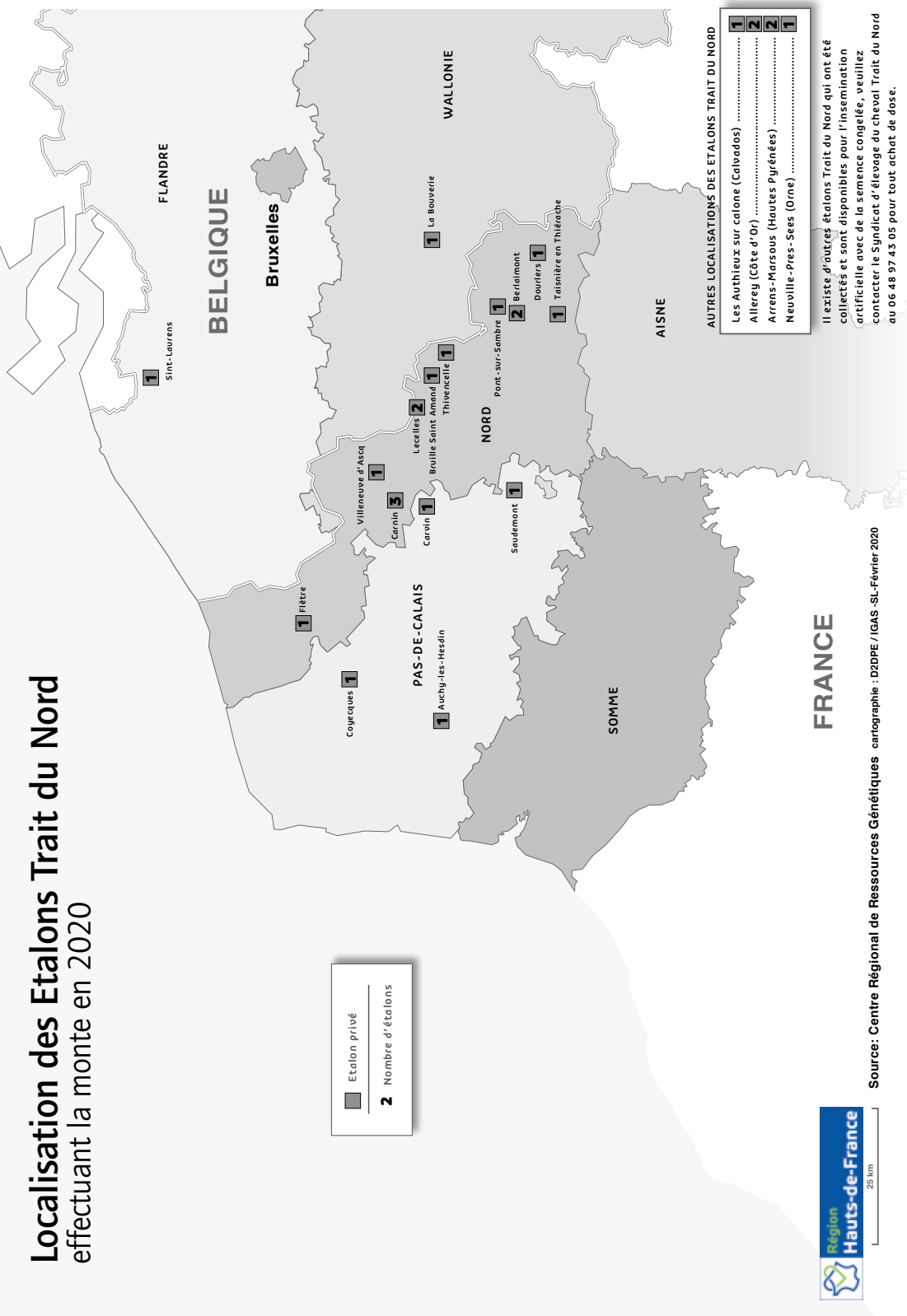
BRAME DE LECELLES (par Kir Royal du Héron et Pacome de Lecelles par Jorky d'Erquennes) né chez Jean-Marie VANGENEBERG de Lecelles (59) en 2011 et mené par Benoît TOPART se classent à la 3^{ème} place du concours d'Orbais en Champagne-Ardennes.

Concours de labour :

DRAGE DE LA DOUANE (par Daan Van De Beekseweg et Sottise de la Douane par Kir Royal du Héron) né chez Pierre DESMONS de Maulde (59) en 2013 et **DEESSE DE SAINT AUBIN** (par Samos de Lecelles et Victoire de St Aubin par Navaro du Nord) née chez Michel GRAVEZ de Saint Aubin (59) en 2013 et conduits par Romuald VERLOO terminent 1^{ers} du labour à la Route Suisse Normande.



Localisation des Etalons Trait du Nord effectuant la monte en 2020



Etalon privé
2 Nombre d'étalons

AUTRES LOCALISATIONS DES ETALONS TRAIT DU NORD

Les Authieux sur calone (Calvados)	1
Alleray (Côte d'Or)	2
Arrens-Marsous (Hautes Pyrénées)	2
Neuville-Pres-Sees (Orne)	1

Il existe d'autres étalons Trait du Nord qui ont été collectés et sont disponibles pour l'insémination artificielle avec de la semence congelée, veuillez contacter le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord au 06 48 97 43 05 pour tout achat de dose.

FRANCE

Source: Centre Régional de Ressources Génétiques cartographie : D2DPE /IGAS -SL-Février 2020





Les 27 étalons approuvés pour 2020

NOM	PROPRIÉTAIRE	VILLE	PAGE
ATOS VALAUDIERE	VANGENEBERG GENEVIEVE	LECELLES (59)	12
BLACK DE L'HOGNEAU	GODIN RAYMOND ET JEAN-CHRISTOPHE	THIVENCELLE (59)	13
BRIN D'OR VAN HET HERMESHOF*	MORTELECQUE LUDOVIK	CARNIN (59)	14
CARL DE BAUDE*	VANVOOREN ANNE-MARIE	BERLAIMONT (59)	15
CESAR DE LA VALAUDIER	PRUVOST PIERRE	AUCHY LES HESDIN (62)	16
CHARMEUR D'AOUSSIOUS*	LACOSTE ANDRÉ	ARRENS MARSOUS (65)	17
DAAN VAN DE BEEKSEWEG*	SYNDICAT D'ELEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD	GENECH (59)	18
DARKO DU MAJOR*	DAVID DAMIEN	VILLENEUVE D'ASCQ (59)	19
EDU DU NORD	EARL CHEVALAIT	NEUVILLE PRES SEES (61)	20
EMIR DU MARAIS	TOPART CAROLE	SAUDEMONT (62)	21
EROS DES CUEILLIS*	CONTESSE CYRIL	DOURLERS (59)	22
EVERT VAN'T HOF VAN PIEMONT	LEFEVRE SANDRINE	PONT-SUR-SAMBRE (59)	23
FILOU VAN'T RIETENHOF*	LACOSTE ANDRE	ARRENS MARSOUS (65)	24
FREEMAN DE BAUDE*	VANVOOREN ANNE-MARIE	BERLAIMONT (59)	25
GANDHI DES BOIS	GOLIASSE WIVINA	BRUILLE SAINT AMAND (59)	26
GUEYRAN DE BAUDE*	BAZELIS BERNARD	CARVIN (62)	27
HARDI VAN DE RONEWIJK*	HOUVENAGEL JEAN-SÉBASTIEN	FLETRE (59)	28
HARRY DE TAISNIERE	VERLOO ROMUALD	TAISNIERES EN THIERACHE (59)	29
HERCUL DE POSANGES*	MORTELECQUE LUDOVIK	CARNIN (59)	30
HUIB VAN DE ZANDWEG*	LARIDANS MARCEL	COYECQUES (62)	31
INDIEN DU MALPAIX*	VANGENEBERG PATRICK	LECELLES (59)	32
JONAS VAN LUCHTEREN*	BIZOUARD FLORIAN	ALLEREY (21)	33
LOUIS VAN DE BLYCKEHEERD*	MORTELECQUE LUDOVIK	CARNIN (59)	34
MILO VAN DE HEIRHOEV*	BIZOUARD FLORIAN	ALLEREY (21)	35
NECTAR VAN DE PARELHOEV*	DEJAEGER PHILIPPE	LA BOUVERIE (BE)	36
QUAZAR DE MONCHY*	GOBILLOT SANDRINE	LES AUTHIEUX SUR CALONNE (14)	37
VINO VAN DE PAARDEHOEV*	DECLERCK GEERT ET TEERLINCK JENS	SINT-LAUREINS (BE)	38

POUR CHAQUE ÉTALON, VOUS TROUVEREZ LA NOTE OBTENUE LORS DE SON APPROBATION, DÉFINITIVE POUR LES ÉTALONS ÂGÉS D'AU MOINS 5 ANS, AINSI QUE L'ANNÉE D'OBTENTION DE CETTE NOTE. POUR LES ÉTALONS APPROUVÉS AVANT 2012, LA NOTE A ÉTÉ ATTRIBUÉE SUR BASE DE L'ANCIENNE GRILLE QUI TOTALISAIT UN RÉSULTAT SUR 30 POINTS.

* FACTEUR DE TRAIT DU NORD

ATOS VALAUDIERE

N° STUDBOOK : 1918 C

NOTE D'APPROBATION : 38

ANNÉE D'OBTENTION : 2014

NAISSEUR : DEMEURE Claude
à ST RÉMY DU NORD (59)

PROPRIÉTAIRE : VANGENEBERG Geneviève
340 rue des Bauduins
59226 LECELLES
Tél. : 03 27 48 01 80



Photo 2018

DATE DE NAISSANCE : 2010

TAILLE : 1,83 m

ROBE : Noir

CHAMPION 2014

BRUTUS VAN KOLHOL	BRAS VAN KOLHOL	EMIR VAN WAARDZICHT
		DIANA VAN'T BROEK
	KELLY VAN DE MIRZAHOEVE	ARUAL VAN HOEVE DE EIK
		NERA VAN HAZELBEEK
REGINE VALAUDIERE	BLOC VAN DE WAAIENBERG	JIM VAN NIESENHOF
		TOSCA VAN DE WAAIENBERG
	VANILLE	SOUVENIR VAN BOEKEL
		DALIDA VAN'T FRUITHOF

BLACK DE L'HOGNEAU

N° STUDBOOK : 1966 C

NOTE D'APPROBATION : 37

ANNÉE D'OBTENTION : 2019

NAISSEUR : JUTTOWIRLE Philippe, THIVENCELLE (59)

PROPRIÉTAIRE : GODIN Raymond et Jean-Christophe

26 rue de Saint Aybert

59163 THIVENCELLE

Tél. : 06 26 88 42 67



Photo 2019

DATE DE NAISSANCE : 2016

TAILLE : 1,72 m

ROBE : Noir

UNIQUE VAN HET HERMESHOFF	ULTIMO	UDO VAN BRANDEVOORT
		MARSCHA UIT DE GAARHOEK
	HANNE VAN HET HERMESHOFF	CALYPSO VAN 'T HOF TER BREMPT
		OLGA VAN HET HERMESHOFF
LILOU DE L'HOSNEAU	COGNAC VAN'T GOED TER MEERSCH	PIM VAN DE PIJP
		KIM VAN'T BLOEMENDAL
	LADY	JEROEN VAN DE MOLENBERGHOEVE
		SARA VAN HET DORPSHOF

BRIN D'OR VAN HET HERMESHOF

N° STUDBOOK : 1986 C

NOTE D'APPROBATION : 39

ANNÉE D'OBTENTION : 2020

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : HENCKENS-GEUSENS Nico, MAASEIK (BE)

PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik

7BIS RUE DE CAMPHIN

59112 CARNIN

TÉL. : 06 23 90 56 71



Photo 2020

DATE DE NAISSANCE : 2017

TAILLE : 1,70 m

ROBE : Alezan

BRAM VAN DE RUITING	BARON VAN'T ZEEGAT	DORUS VAN'T DRIESVELD
	MIRA VAN DE RUITING	OLGA VAN DE VOSBERGENHEIDE
		ULTIMO
VIYENNA VAN HET HERMESHOF	XERON VAN HET HERMESHOF	IRMA VAN'T VERNHOUT
		CASTRO VAN DE ZANDWEG
	JULIE D'ELEWIJT	HANNE VAN HET HERMESHOF
		UDO VAN DEN HOUWENBERG
		SANDRA D'ELEWIJT

CARL DE BAUDE

N° STUDBOOK : 1952 C

NOTE D'APPROBATION : 35

ANNÉE D'OBTENTION : 2016

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MASSON Françoise à VITTEAUX (21)

PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Anne-Marie

2 chemin des vigneron

59145 BERLAIMONT

Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44



Photo 2019

DATE DE NAISSANCE : 2012

TAILLE : 1,75 m

ROBE : Rouan

CHAMPION 2019

ARNO VAN DE HEIRHOEVE	POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF
		CARO
	ROZALIE VAN HOOGBEEMD	LARS VAN DE SMIDSE
		JULIA VAN HOOGBEEMD
SERVANE DE BAUDE	NAPOLEON DE POSANGE ou MIK VAN DE KAPELHOEVE	
	IDOLE	DONALD
		RITA

CÉSAR DE LA VALAUDIER

N° STUDBOOK : 1938 C

NOTE D'APPROBATION : 38

ANNÉE D'OBTENTION : 2016

NAISSEUR : DEMEURE Claude à ST RÉMY DU NORD (59)

PROPRIÉTAIRE : PRUVOST Pierre

27 rue de Montigny

62770 AUCHY LES HESDIN

Tél. : 06 70 32 88 55

A PARTICIPÉ AUX CONCOURS D'UTILISATION



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2012

TAILLE : 1,79 m

ROBE : Gris Fer

CHAMPION 2016

SECRET	BARON DE LA FONTAINE	FISTON DU SEIGNEUR
	NESS DE LATAULE	BERTIL DE LA FONTAINE
		HERCULE DU TOUQUET
REGINE VALAUDIERE	BLOC VAN DE WAAIENBERG	CHIPIE LAIGNY
		JIM VAN NIESENHOF
	VANILLE	TOSCA VAN DE WAAIENBERG
		SOUVENIR VAN BOEKEL
		DALIDA VAN'T FRUITHOF

CHARMEUR D'AOUSSIOUS

N° STUDBOOK : 1960 C

NOTE D'APPROBATION : 36

ANNÉE D'OBTENTION : 2017

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : LACOSTE André

PROPRIÉTAIRE : LACOSTE André

9 rue d'Aoussious

65400 ARRENS MARSOUS

Tél : 05 62 97 14 40 - 06 71 23 36 63



Photo 2017

DATE DE NAISSANCE : 2012 TAILLE : 1,72 m ROBE : Rouan

TARLO D'AOUSSIOUS	HERMES DE ST REMY	NICO VAN BRANDEVOORT
	HEIDI D'OOSTHOF	PRINCESSE DU MARAIS
		JUNIOR VAN OVERMERE
		AZUR D'OOSTHOF
VERONA VAN HET LAERHOF	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF
	TOSCA VAN DE WAAIENBERG	BABET VAN STUYVENBERG
		HARDI
		FANNY VAN DE CLEMSEHOEK

DAAN VAN DE BEEKSEWEG

N° STUDBOOK : 1872 C

NOTE D'APPROBATION : 24,5

ANNÉE D'OBTENTION : 2010

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : W.G.J. Vos en Zn., AT WEHL (Gld.)

PROPRIÉTAIRE : SYNDICAT D'ELEVAGE
DU CHEVAL TRAIT DU NORD

Tél. : 06 48 97 43 05

Disponible uniquement en insémination congelée



Photo 2012

DATE DE NAISSANCE : 2006

TAILLE : 1,75 m

ROBE : Rouan

CHAMPION 2012

SIDONIUS VAN'T ZAND	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
		ERICA VAN DE KLAVERHOEVE
SABINE VAN DE LINGE	ELVIRA VAN HET KRUISSEWEGJE	GUIDE VAN ARCHEM
		VERA VAN DE RINKEPAS
	NICO UIT DE BREDEWEG	EMIR VAN WAARDZICHT
		DESIREE UIT DE BREDEWEG
	SANDRA VAN HOEVE LAGEREIJT	JUNIOR VAN DE LANDSHOEVE
		FRANCIEN VAN STRATEN

DARKO DU MAJOR

N° STUDBOOK : 1992 C

NOTE D'APPROBATION : 38

ANNÉE D'OBTENTION : 2020

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : BORREMANS Louis-Philippe, HORRUES (BE)

PROPRIÉTAIRE : DAVID Damien

143 rue Colbert

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél : 06 07 08 91 46



Photo 2020

DATE DE NAISSANCE : 2017

TAILLE : 1,80 m

ROBE : Bai

BOURVIL VAN'T NEERHOF	DORUS VAN DE MOLENHOEVE	ZEUS VAN RUPELMONDE
	BOERKA VAN'T NEERHOF	PETRA VAN DE MOLENHOEVE
		PRINCE VAN'T HAMONT
DIANA DE HUROGNE	MAJOR DU MALPAIX	VERA VAN DE KOEKELDRIES
		FISTON DU SEIGNEUR
	TEMPETE DU MALPAIX	ETOILE DU MALPAIX
		FISTON DU SEIGNEUR

EDU DU NORD

N° STUDBOOK : 1996 C

NOTE D'APPROBATION : 35

ANNÉE D'OBTENTION : 2019

NAISSEUR : Earl CHEVALAIT
PROPRIÉTAIRE : Earl CHEVALAIT
 La Moisière
 61500 NEUVILLE PRES SEES
 Tél : 02 33 36 68 30



Photo 2019

DATE DE NAISSANCE : 2014

TAILLE : 1,71 m

ROBE : Bai

DORUS DU BLANC BOIS	FISTON DU SEIGNEUR	BOUDHA
		ANEMONE DU SEIGNEUR
	MIA VAN DE MOLENBERGHOEVE	BRUNO VAN STAPPERSHOF
VALONE DU DON		MARIA VAN DE STALMAN
	GRIM VAN DE LINDEHOEF	STAR VAN'T BLOEMENHOF
		CARMEN VAN BUGGENHOUT
	NETTE VAN HET BOETSHOF	CARTOUCHE VAN HET JACHTHUIS
		TESS VAN HET BOETSHOF

EMIR DU MARAIS

N° STUDBOOK : 1958 C

NOTE D'APPROBATION : 35,5

ANNÉE D'OBTENTION : 2017

NAISSEUR : LELIEVRE Gilles à MOULLE (62)

PROPRIÉTAIRE : TOPART Carole

4, rue du Pont

62860 SAUDEMONT

Tél : 06 68 60 32 00

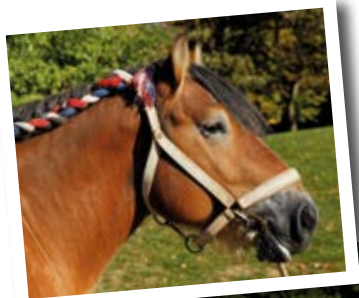


Photo 2018

DATE DE NAISSANCE : 2014

TAILLE : 1,74 m

ROBE : Bai

VERTIGE DU SANTERRE	OSCAR DU CHATEAU	HARDI
		BETSY
	NINA VAN HALWEG	IGOR VAN GAASBEEK
		MIE VAN HALFWEG
ULVINA	FARAO VAN DE HEIKANT	MARCO VAN DE HEIRHOEVE
		FABELLA D'OPBRAKEL
	NOISETTE 146	COQUIN
		DUCHESSE

ÉROS DES CUEILLIS

N° STUDBOOK : 1962 C

NOTE D'APPROBATION : 35

ANNÉE D'OBTENTION : 2017

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : GUYOLLOT Romaric à SAINTS EN PUISAYE (89)

PROPRIÉTAIRE : CONTESSE Cyril

9 rue de la Cure

59440 DOURLERS

Tél. : 06 37 99 51 04



Photo 2018

DATE DE NAISSANCE : 2014

TAILLE : 1,78 m

ROBE : Aubère

VINO VAN DE PAARDEHOEVE	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
	SARA VAN DE BOUWHOEVE	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE
		ISIDORE VAN DEN HAGELBERG
PRALINE 59	EMIR D'OOSTHOF	LIEN VAN TERSAET
		VAN GOGH
	UKRAINE	VENUS D'OOSTHOF
		KASSEL
		QUINBY

EVERT VAN'T HOF VAN PIEMONT

N° STUDBOOK : 1844 C

NOTE D'APPROBATION : 24

ANNÉE D'OBTENTION : 2008

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN LANDSCHOOT Luc à VEURNE (BE)

PROPRIÉTAIRE : LEFEVRE Sandrine

166 grand rue

59 138 PONT-SUR-SAMBRE

TÉL. : 06 98 81 86 31



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2005

TAILLE : 1,71 m

ROBE : Alezan

PASCAL VAN DE VARSSELRING	COEN VAN DE RIJKSWEGEN	CHARMEUR VAN DE PAASHOEF
	YLGA VAN DE VARSSELRING	SANDRA VAN DE BORGMEREN
		SIMON UIT DE VINKENPEEL
IRIS VAN'T HOF VAN PIEMONT	CALYPSO VAN'T HOF TER BREMPT	IRENE VAN VLUCHTENBURG
		ENSOR D'ELEWIJT
	FREYA VAN'T HOF VAN PIEMONT	HELLEN D'ELEWIJT
		MAX VAN'T LENZENBOS
		BARONNE DE WIMBOSTECK

FILOU VAN'T RIETENHOF

N° STUDBOOK : 1998 C

NOTE D'APPROBATION : 36

ANNÉE D'OBTENTION : 2019

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN RIET Kamiel en Dominique, LONDERZEEL (BE)

PROPRIÉTAIRE : LACOSTE André

9 rue d'Aoussioux

65400 ARRENS MARSOUS

Tél : 05 62 97 14 40 - 06 71 23 36 63



Photo 2019

DATE DE NAISSANCE : 2017

TAILLE : 1,66 m

ROBE : Gris fer

GAMIN VAN DE LINDEHOEF	FLORIAN VAN'T RIETENHOF	ENSOR D'ELEWIJT
	CAROLIEN VAN DE LINDEHOEF	ASTER VAN DEN OUDENBOS
		JIM VAN DEN OUDENBOS
JUDY VAN'T RIETENHOF	TIJN VAN DE Vliegert	ANJA VAN DE LINDEHOEF
		FLORIAN VAN'T RIETENHOF
	JUSTINE VAN'T RIETENHOF	LISSAN VAN DE Vliegert
		BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF
		LOTTE VAN'T RIETENHOF

FREEMAN DE BAUDE

N° STUDBOOK : 1964 C

NOTE D'APPROBATION : 35,5

ANNÉE D'OBTENTION : 2017

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MASSON Françoise à VITTEAUX (21)

PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Anne-Marie

2 Chemin des Vignerons

59145 BERLAIMONT

Tél. : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44



Photo 2018

DATE DE NAISSANCE : 2015

TAILLE : 1,76 m

ROBE : Bai

PICSOU DU VAL	KIWI DU CHEVAL BLANC	FAVORI DU PARADIS
		FATNACHEVALBLAN
	GOZO DU VAL	ACTEUR PIENNES
		UNE DU VAL
APACHE DE BAUDE	ZJEEN VAN'T COSTERSHOF	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF
		ERIKA VAN DE NOORDVAART
	SERVANE DE BAUDE	NAPOLEON DE POSANGE ou MIK VAN DE KAPELHOEVE
		IDOLE

GANDHI DES BOIS

N° STUDBOOK : 1968 C

NOTE D'APPROBATION : 34+1

ANNÉE D'OBTENTION : 2018

NAISSEUR : GOLIASSE Wivina

PROPRIÉTAIRE : GOLIASSE Wivina

211 rue Jean Jaurès

59199 BRUILLE SAINT AMAND

TÉL. : 06 33 28 62 18



Photo 2019

DATE DE NAISSANCE : 2016

TAILLE : 1,77 m

ROBE : Noir

ATOS VALAUDIERE	BRUTUS VAN KOLHOL	BRAS VAN KOLHOL
		KELLY VAN DE MIRZAHOEVE
	REGINE VALAUDIERE	BLOC VAN DE WAAIENBERG
BAILA DE BELLAING		VANILLE
	MARCO DU SANTERRE	IROS
		ETOILE DUSANTER
	ROXANE DE BELLAING	KAZA DE ST REMY
		ASTRID MARAIS

GUEYRAN DE BAUDE

N° STUDBOOK : 1988 C

NOTE D'APPROBATION : 35

ANNÉE D'OBTENTION : 2020

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MASSON Françoise à VITTEAUX (21)

PROPRIÉTAIRE : BAZELIS Bernard

5 Chemin des Millionnaires

62220 CARVIN

Tél. : 06 87 73 94 64



Photo 2009

DATE DE NAISSANCE : 2016

TAILLE : 1,72 m

ROBE : Bai

BAS VAN DE ZOETEMONT	JASPER VAN SLOTSWIJK	SUNNY VAN'T BLOEMENHOF
	ASTRA VAN DE ZOETEMOND	NICOL VAN DE VLIERSTEEG
		BRUNO VAN OP DEN DIJK
		HILDE VAN DE SNEYERSPUT
APACHE DE BAUDE	ZJEEN VAN'T COSTERSHOF	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF
	SERVANE DE BAUDE	ERIKA VAN DE NOORDVAART
		NAPOLEON DE POSANGE ou MIK VAN DE KAPELHOEVE
		IDOLE

HARDI VAN DE RONEWIJK

N° STUDBOOK : 1994 C

NOTE D'APPROBATION : 39

ANNÉE D'OBTENTION : 2019

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : (BE)

PROPRIÉTAIRE : HOUVENAGEL Jean-Sébastien

2065 route du Mont des Cats

59276 FLETRE

Tél : 06 70 56 06 77



Photo 2019

DATE DE NAISSANCE : 2017

TAILLE : 1,68 m

ROBE : Gris fer

GAMIN VAN DE LINDEHOEF	FLORIAN VAN'T RIETENHOF	ENSOR D'ELEWIJT
	CAROLIEN VAN DE LINDEHOEF	ASTER VAN DEN OUDENBOS
		JIM VAN DEN OUDENBOS
		ANJA VAN DE LINDEHOEF
DONNA VAN DE RONEWIJK	MAXX VAN DEN EGELBERG	JIM VAN NIESENHOF
		JESSICA VAN'T ZWAANHOF
	LISELOTTE VAN DE KAAI	MARIUS D'ELEWIJT

HARRY DE TAISNIERE

N° STUDBOOK : 1978 C

NOTE D'APPROBATION : 38+2

ANNÉE D'OBTENTION : 2019

NAISSEUR : VERLOO Romuald
PROPRIÉTAIRE : VERLOO Romuald
 44 route de Maroilles
 59550 TAISNIERES EN THIERACHE
 Tél : 06 71 07 57 17



A PARTICIPÉ AUX CONCOURS D'UTILISATION



Photo 2019

DATE DE NAISSANCE : 2017

TAILLE : 1,73 m

ROBE : Bai

ROB VAN STERNHOVEN	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF
	ESTER VAN MELDERT	BABET VAN STUYVENBERG
		HARDI
AUBANE DE ST AUBIN	SAMOS DE LECELLES	KATJA VAN BIJGAARDEN
		CASTRO VAN DE ZANDWEG
	MADONNA DE ST REMY	IROQUOISE DE LECELLES
		HERCULE DU TOUQUET
		ISA DE ST REMY

HERCUL DE POSANGES

N° STUDBOOK : 1984 C

NOTE D'APPROBATION : 35

ANNÉE D'OBTENTION : 2020

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : Gaec DUPAQUIER - POSANGES (21)

PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik

7bis rue de Camphin

59112 CARNIN

Tél. : 06 23 90 56 71



Photo 2020

DATE DE NAISSANCE : 2017

TAILLE : 166 m

ROBE : Bai brun

DECAN DE POSANGES	BANDIT DE FLEURS EN CHAMP	FISTON DU SEIGNEUR
		MIKEN VAN'T LANGHOF
	PIVOINE 86	MIK VAN DE KAPELHOEVE
		KELLY DE CHAMPLON
STIEN VAN STERNHOVEN	GUUS VAN BERKELDAL	SUNNY VAN'T BLOEMENHOF
		CATO VAN BERKELDAL
	ESTER VAN MELDERT	HARDI
		KATJA VAN BIJGAARDEN

HUIB VAN DE ZANDWEG

N° STUDBOOK : 1940 C

NOTE D'APPROBATION : 38

ANNÉE D'OBTENTION : 2016

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : KOOLS H. en Zn., RIEL (NL)

PROPRIÉTAIRE : LARIDANS Marcel

15 rue principale

62560 COYECQUES

Tél : 03 21 95 54 11

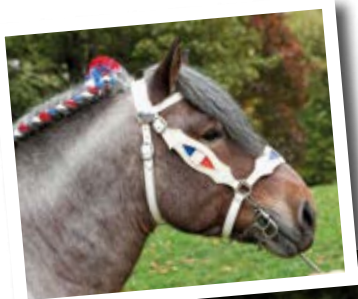


Photo 2017

DATE DE NAISSANCE : 2012

TAILLE : 1,81 m

ROBE : Rouan

CHAMPION 2017

IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
		SANDRA VAN DEN HOUWENBERG
	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	MARCO VAN DE NOORWEEGSEKAAI
		HELMA VAN DE HEIHOEF
SYLVA VAN DE ZANDWEG	MELLE VAN HOEVE DE EIK	STAR VAN DE SMIDSE
		NORMA VAN ETTELGEM
	ELVERA VAN DE ZANDWEG	TONIC VAN'T BLOEMENHOF
		VERA VAN DEN AMER

INDIEN DU MALPAIX

N° STUDBOOK : 1990 C

NOTE D'APPROBATION : 35

ANNÉE D'OBTENTION : 2020

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VERGOTE André, HENNUYERES (BE)

PROPRIÉTAIRE : VANGENEBERG Patrick

186 rue des Bauduins

59226 LECELLES

Tél : 06 71 72 78 86

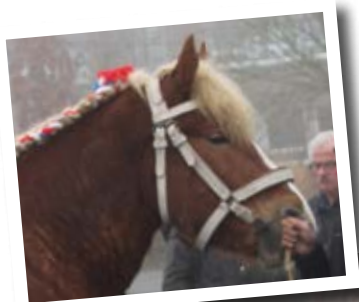


Photo 2020

DATE DE NAISSANCE : 2017

TAILLE : 1,72 m

ROBE : Alezan

BOURVIL VAN'T NEERHOF	DORUS VAN DE MOLENHOEVE	ZEUS VAN RUPELMONDE
		PETRA VAN DE MOLENHOEVE
	BOERKA VAN'T NEERHOF	PRINCE VAN'T HAMONT
		VERA VAN DE KOEKELDRIES
ZAMIRA DU MALPAIX	JUMBO UIT DE GAVERS	JIM VAN NIESENHOF
		CALINE VAN'T ROETAART
	LILAS DU MALPAIX	EXPO VAN DE NOORWEEGSEKAAI
		ETOILE DU MALPAIX

JONAS VAN LUCHTEREN

N° STUDBOOK : 1930 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN DOORSELAERE Stal, DRONGEN (BE)

PROPRIÉTAIRE : BIZOUARD Florian

4 rue du Ruisseau Huilly

21230 ALLEREY

Tél : 06 43 71 89 35



Photo 2009

DATE DE NAISSANCE : 2008

TAILLE : 1,70 m

ROBE : Rouan

POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS
	CARO	VERA VAN NIESENHOF
		BUFFALO VAN'T ZWALUWNEST
AGRI-ANNE VAN LUCHTEREN	LARS VAN DE SMIDSE	ISAURA D'EXAERDE
		ARUAL VAN HOEVE DE EIK
	AGRILEENE VAN DE HEIRHOEVE	DINA VAN HET ZWALUWNEST
		DORUS D'OPBRAKEL
		AGRICOLE VAN'T ZOUTE

LOUIS VAN DE BLYCKEHEERD

N° STUDBOOK : 1980 C

NOTE D'APPROBATION : 37

ANNÉE D'OBTENTION : 2019

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN HAELST Fam. O.J.E.R., PHILIPPINE (NL)

PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik

7bis rue de Camphin

59112 CARNIN

Tél. : 06 23 90 56 71



Photo 2019

DATE DE NAISSANCE : 2016

TAILLE : 1,73 m

ROBE : Bai

ROBERT VAN'T CLERCKSHOF	DORIS II VAN DE CAPRETON	DORIS VAN DE CAPRETON
		IVONNE VAN DE VARSSELRING
ISABEL VAN'T LAUREIJNEHOF	ELISE VAN DE BOMLOZEPUT	MARIUS D'ELEWIJT
		YOLA VAN TURLYEN
	FRITS VAN'T RIETENHOF	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF
		LIESELOTTE VAN'T RIETENHOF
	HAPPY VAN'T BRUGGEVELD	CANTOR VAN IJZENDOORN
		LAURA VAN'T ROETAART

MILO VAN DE HEIRHOEVE

N° STUDBOOK : 1972 C

NOTE D'APPROBATION : 37

ANNÉE D'OBTENTION : 2018

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : PAUWELS Jozef, MELSELE (BE)

PROPRIÉTAIRE : BIZOUARD Florian

4 rue du Ruisseau Huilly

21230 ALLEREY

Tél. : 06 43 71 89 35



Photo 2018

DATE DE NAISSANCE : 2013

TAILLE : 1,68 m

ROBE : Bai

FLOR VAN'T CLEIHOFF	POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF
		CARO
	NADIA VAN'T CLEIHOFF	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF
		LIZZY VAN'T CLEIHOFF
MITA VAN DE STOCK	GUIDE VAN HET KRUISSEWEGJE	IWAN VAN AARDENHOF
		ERZA VAN HET KRUISSEWEGJE
	MIEKE VAN DE STOCK	TINUS VAN BOERSHOF
		FLOORTJE VAN DE ZANDSLAGEN

NECTAR VAN DE PARELHOEVE

N° STUDBOOK : 1974 C

NOTE D'APPROBATION : 37

ANNÉE D'OBTENTION : 2019

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN BUGGENHOUT Marnick-Elize-Virgini, AAIGEM (BE)

PROPRIÉTAIRE : DEJAEGER Philippe

Rue de la Montagne, 4

7080 LA BOUVERIE (BE)

Tél. : 0032 477 30 75 97



Photo 2019

DATE DE NAISSANCE : 2016

TAILLE : 1,78 m

ROBE : Bai

MAX VAN SCHERMERSHOEK VAN VLAAMS-BRABANT	MATTEO VAN'T RIETENHOF	IWAN VAN AARDENHOF
		JUSTINE VAN'T RIETENHOF
	SARA VAN'T WITVELD	ENSOR D'ELEWIJT
		HERMINE VAN'T WITVELD
BIANCA VAN HAZELBEEK	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF
		BABET VAN STUYVENBERG
	OLIVIA VAN HAZELBEEK	STAR VAN'T BLOEMENHOF
		MINA VAN'T LANGHOF

QUAZAR DE MONCHY

N° STUDBOOK : 1854 C

NOTE D'APPROBATION : 21,5

ANNÉE D'OBTENTION : 2010

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : DECAYEUX - WABBES Julie
à NEUVILLE PRÉS SEES (61)

PROPRIÉTAIRE : GOBILLOT Sandrine
750 Chemin de la Rillegatte
14130 LES AUTHIEUX-SUR-CALONE
Tél : 02 31 64 05 65 - 06 68 23 26 25



Photo 2013

DATE DE NAISSANCE : 2004

TAILLE : 1,67 m

ROBE : Bai brun

CASTRO VAN DE ZANDWEG	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
		SANDRA VAN DE HOUWENBERG
	MIRA DE TERFOSSE	BRUNO VAN STAPPERSHOF
		DALLY VAN'T KAPELHOF
DALMA VAN DE KYMMELSHOF	JARNO VAN DE PEELSTRAAT	BARRON VAN OP DEN DIJK
		EVELIEN VAN DE PEELSTRAAT
	DEZIEREE VAN DE KYMMELSHOF	DORIS VAN DE BOLMAN
		DESY

VINO VAN DE PAARDEHOEVE

N° STUDBOOK : 1976 C

NOTE D'APPROBATION : 38

ANNÉE D'OBTENTION : 2018

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VLAEMYNCK Steven, VOSELARE (BE)

PROPRIÉTAIRE : DECLERCK Geert et TEERLINCK Jens

Gochelaar, 27

9980 Sint-Laureins (BE)

Tél. : Geert 0032 472 47 02 43 - Jens 0032 494 62 59 50



Photo 2018

DATE DE NAISSANCE : 2010

TAILLE : 1,73 m

ROBE : Gris fer

IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
		SANDRA VAN DEN HOUWENBERG
	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	MARCO VAN DE NOORWEEGSEKAAI
		HELMA VAN DE HEIHOEF
SARA VAN DE BOUWHOEVE	ISIDORE VAN DEN HAGELBERG	GOLIATH
		NICOLE VAN REIGERSBOSCH
	LIEN VAN TERSAET	DORUS D'OPBRAKEL
		FARRA VAN TERSAET

EXTRAIT DU REGLEMENT DU STUD-BOOK DU *Trait du Nord*

Règlement approuvé le 28 Décembre 2018



BABETTE DU MARAIS par SAMOS DE LECELLES et REINE DE SAINT REMY par NAVARO DU NORD à Jean-Marie DECONINCK de Morbecque (59), née chez Ludovik MORTELECQUE de Carnin (59) en 2011

ARTICLE 1

Le présent règlement fixe les conditions d'inscription au stud-book du Trait du Nord ainsi que les normes de qualification applicables aux reproducteurs. Il est établi par la commission du stud-book. L'établissement public "Institut français du cheval et de l'équitation" (IFCE) est chargé de son application.

ARTICLE 2

Le stud-book du Trait du Nord comprend :

- 1) Un répertoire des étalons approuvés pour produire dans la race.
- 2) Un répertoire des juments pouvant produire dans la race.
- 3) Un répertoire des poulains inscrits à la naissance au stud-book de la race.
- 4) Un répertoire des animaux inscrits à titre initial.
- 5) Une liste des naisseurs de chevaux Trait du Nord.

Lors de l'édition périodique du stud-book, n'apparaissent que les reproducteurs ayant eu un produit inscriptible au stud-book dans la période de référence.

ARTICLE 3

Sont seuls admis à porter l'appellation Trait du Nord les animaux inscrits au stud-book du Trait du Nord.

ARTICLE 4

Les inscriptions au stud-book du Trait du Nord se font au titre de l'ascendance ou à titre initial.

ARTICLE 5

INSCRIPTION AU TITRE DE L'ASCENDANCE

Sont inscrits automatiquement à la naissance au titre de l'ascendance les produits nés en France :

- a) issus d'une saillie régulièrement déclarée d'un étalon approuvé ;
- b) ayant été déclarés à l'IFCE dans les 15 jours qui suivent leur naissance ;
- c) Identifié conformément à la réglementation en vigueur ;
- d) ayant reçu un nom dont la première lettre correspond à l'année de naissance, "K" en 2020 ;
- e) immatriculés et enregistrés au fichier central des équidés qui lui délivre un document d'identification et une carte d'immatriculation ;
- f) dont le père est approuvé pour la production en Trait du Nord suivant les conditions fixées aux articles 10 et 11 du présent règlement ;
- g) dont la mère, âgée d'au moins 3 ans au moment de la saillie est inscrite au stud-book du Trait du Nord.

ARTICLE 6

INSCRIPTION À TITRE INITIAL

Animaux pouvant être concernés

Les animaux âgés d'au moins deux ans dont 3 grands-parents sur 4 sont inscrits au stud-book du Trait du Nord et portant la seule appellation "Trait" ou "origine constatée" non inscriptibles au titre de l'ascendance à l'un des stud-books français d'une autre race de trait.

Procédure d'inscription

Le propriétaire doit faire la demande d'inscription au Syndicat d'élevage du cheval de Trait du Nord. L'animal doit être présenté à la commission nationale d'approbation dans les conditions fixées par elle. La commission nationale d'approbation se prononce sans appel sur l'inscription à titre initial. Elle transmet le procès-verbal d'inscription au SIRE qui inscrit les animaux au stud-book Trait du Nord. La commission nationale d'approbation inscrit au stud-book du Trait du Nord les animaux qui sont conformes au standard de la race. Les animaux inscrits à titre initial peuvent être marqués (marque au fer) le jour de leur inscription. Il est fait mention de leur inscription au stud-book sur leur document d'identification et auprès du fichier central des équidés.

ARTICLE 7

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

Les reproducteurs inscrits à un stud-book reconnu du cheval Auxois, du Trait Ardennais, du Trait Belge, ou du Trait Néerlandais portant l'appellation "origine étrangère", peuvent être admis au stud-book du Trait du Nord comme facteurs de Trait du Nord après examen de la commission nationale d'approbation et sur proposition de la commission du stud-book.

S'ils sont introduits ou importés en France, le propriétaire doit, avant examen de la commission nationale d'approbation, adresser à l'IFCE un dossier de demande composé selon les modalités définies par l'IFCE conformément à la réglementation en vigueur.

Le dossier devra notamment comprendre le typage ADN de l'animal.

Les étalons stationnés en Belgique ou au Pays-Bas doivent être préalablement approuvés dans leur Stud-book d'origine.

FAIRE REPRODUIRE MON ÉTALON *Trait du Nord*

Pour faire reproduire un étalon Trait du Nord, il doit avoir été préalablement approuvé lors du concours des étalons courant octobre, ou lors de la marque complémentaire. Il doit également avoir un typage ADN (prise de sang).

L'évalonniier qui souhaite faire reproduire son étalon doit ensuite obtenir un carnet de saillie. Pour cela, il doit compléter un formulaire de demande de carnet de saillie. Ce formulaire est à télécharger sur le www.ifce.fr, rubrique SIRE et démarches.

DEMANDE PAPIER 27 €

Le chèque doit être établi à l'ordre de l'IFCE et envoyé à l'adresse suivante :
IFCE - SIRE - Bureau cartes de saillie - BP3
19 231 Arnac Pompadour Cedex

DEMANDE INTERNET 24 €

Attention : Les nouveaux étalons ou ceux n'ayant pas obtenu de cartes de saillie depuis 5 ans doivent réaliser la demande via le formulaire papier à télécharger dans l'espace personnalisé SIRE et bénéficient tout de même du tarif réduit.

La première demande de cartes de saillie pour un étalon et un mandataire doit être effectuée en amont des saillies de l'étalon et avant le 1^{er} octobre de l'année de monte. Au-delà un tarif majoré (30 €) sera appliqué.

En cas de relance, les pièces complémentaires devront être obligatoirement fournies via l'application "Demande de cartes de saillie" en ligne (y compris si la demande a été faite par bordereau papier). Les fichiers envoyés par mails ou par courrier ne seront pas pris en compte.

Les déclarations de premier saut (DPS) doivent être réalisées dans les 15 jours suivant la saillie. Au-delà de l'année de monte une majoration systématique sera appliquée pour chaque DPS (10 € pour les chevaux de trait et ânes).

ATTENTION CHANGEMENT 2020 : CARTES DE SAILLIES UNIQUEMENT EN FORMAT INTERNET

A partir de 2020, les cartes de saillies sont obligatoirement en format internet, y compris pour les chevaux de trait et les ânes. Le demandeur devra donc disposer d'un espace personnalisé SIRE sur le site internet de l'IFCE. Le format papier n'est plus proposé et ne se fera que dans des cas exceptionnels.

Les cartes de saillie sont attribuées directement dans l'espace SIRE. Il est possible à tout moment d'imprimer les documents nécessaires.

L'évalonniier doit éditer et imprimer (à partir de son espace SIRE) :

- l'attestation de saillie pour la remettre à l'éleveur,
- le formulaire de déclaration de naissance au paiement intégral de la saillie par l'éleveur, pour que celui-ci puisse déclarer lui-même la naissance de son poulain.

Attention : Tant que l'évalonniier n'a pas édité et remis à l'éleveur le formulaire de déclaration de naissance, l'éleveur ne peut pas déclarer la naissance de son poulain sur Internet.

Pour plus d'informations sur les démarches et les pièces à fournir :

www.ifce.fr > SIRE & DEMARCHES > Avant et après la saillie > Cartes de saillie & suivi sanitaire

FAIRE NAÎTRE MON POULAIN *Trait du Nord*

L'éleveur doit déclarer la naissance de son poulain dans les **15 jours** qui suivent celle-ci. Elle peut être réalisée sur internet (tarif réduit et démarche simplifiée) ou sur papier.

DÉMARCHE PAPIER

Cette déclaration s'effectue à partir du certificat de saillie (déclaration de naissance) édité par l'étaillonnier. L'éleveur doit compléter la rubrique "déclaration de naissance" et l'envoyer avec un chèque de **21 €** à l'adresse suivante :

**Institut Français du Cheval et de l'Équitation
SIRE - Service des naissances
BP 3 - 19231 ARNAC POMPADOUR cedex**

L'éleveur recevra la carte d'immatriculation papier avec les documents d'identification.

DÉMARCHE INTERNET (TARIF RÉDUIT)

Il est nécessaire d'avoir un espace personnalisé SIRE pour effectuer la démarche internet (à créer sur le site internet de l'IFCE).

ATTENTION : lors de votre déclaration internet, vérifiez bien que la race cochée pour le produit que vous déclarez est bien "Trait du Nord" !

CARTE D'IMMATRICULATION

Lors de la déclaration de naissance, il est possible de choisir entre une carte d'immatriculation "papier" ou "internet" et de bénéficier d'une réduction supplémentaire sur le tarif de la déclaration de naissance internet.

- **Carte "internet"** (virtuelle et gérée via l'espace SIRE) : **12 €**
- **Carte "papier"** (éditée et jointe au document d'identification du cheval) : **15 €**

DÉMARCHE INTERNET

www.ifce.fr > SIRE & Démarches > A la naissance du poulain > Déclaration de naissance - cas général > Mes démarches en ligne

SIGNALEMENT DU POULAIN ET POSE DE LA PUCE

Ils doivent être effectués avant le sevrage, **dans les 8 mois suivant la naissance**, et **avant le 31 décembre** de l'année de naissance.

Lors du passage de l'identificateur, l'éleveur doit se munir du certificat d'origines de la mère du poulain et du certificat de saillie, ou d'une photocopie si l'original a été adressé au SIRE pour déclarer la naissance.

Depuis 2016, le signalement graphique est obligatoire pour tous les équidés. Le document d'identification devra être édité dans les 12 mois qui suivent la naissance du poulain, dans le cas contraire, celui-ci sera automatiquement exclu de la consommation humaine ! Pensez à réaliser vos démarches en temps et en heure !

Le certificat d'origines évolue également, il s'agira d'un modèle unique pour tous les équidés, avec une reliure à œillets métalliques et une couverture de couleur variable selon l'année de naissance.

ATTENTION

- Vérifiez bien que le poulain est enregistré comme Trait du Nord à la réception de ses documents.
- Remplissez soigneusement votre déclaration de naissance afin d'éviter des erreurs de dates, nom ou des oublis de signature, etc...
- Respectez les règles de nominations des poulains : le nom doit obligatoirement commencer par la lettre K en 2020 et ne pas dépasser 21 caractères espaces compris.

En cas de problème ou pour toute question complémentaire, contacter le SIRE au 0811 90 21 31

REPRODUCTEURS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Certains reproducteurs (mâles ou femelles) d'origine étrangère (principalement belge et hollandaise) peuvent être approuvés à produire en Trait du Nord. Ces reproducteurs sont alors appelés "Facteur de Trait du Nord" (après approbation).

Les éleveurs souhaitant présenter des reproducteurs à l'approbation peuvent le faire :

- **Pour les femelles** : lors du concours national des femelles à Cambrai en juillet (cela n'empêche pas la mise à la reproduction avant l'approbation car pour pouvoir obtenir un poulain "Trait du Nord », il faut que la mère soit approuvée avant la naissance du poulain).
- **Pour les mâles** : lors du concours national des mâles à Cambrai en octobre ou lors de la marque complémentaire en janvier-février.

Le tarif d'approbation est de 100 € par individu, payable en 2 fractions :

- 50 € à régler à l'inscription (obligatoire pour tous les individus),
- 50 € à régler à l'approbation (si l'individu n'est pas approuvé, cette seconde fraction n'est pas à payer).

ATTENTION !! Pour pouvoir être présenté à l'approbation, l'individu doit être enregistré en France !!

Procédure d'enregistrement au SIRE

Pour enregistrer votre reproducteur étranger (mâle ou femelle) en France (SIRE), vous devez fournir les documents suivants :

- L'original du certificat d'origines et d'inscription au stud-book étranger incluant un signalement graphique et le pedigree sur trois générations,
- La traduction du signalement contenu dans le certificat d'origines,
- Un typage ADN,
- Une attestation sur l'honneur de propriété,
- Un chèque de 60 € à l'ordre de l'IFCE pour l'enregistrement au SIRE.

Une fois le dossier complet, vous devez l'adresser à :
SIRE

**Route de Troche - BP3
19 231 ARNAC POMPADOUR**

Pour les étalons saillissant sur le territoire français, la procédure de demande de carnet de saillie est la même que pour les étalons Trait du Nord.

Cas des étalons belges saillissant en Belgique

Pour être approuvés dans ce cas, les étalons belges doivent être approuvés à saillir en Belgique. La demande de carnet de saillie se fait également au SIRE mais le carnet de saillie est ensuite envoyé à la Confédération Belge du Cheval. Le propriétaire de l'étalon doit alors adhérer à cette structure pour pouvoir récupérer son carnet de saillie.

Pour plus de renseignements, contactez la Confédération Belge du Cheval au 0032 24 78 27 54.

VOS DÉMARCHES SANITAIRES AVEC LE SIRE

Détenteur en règle = protection sanitaire renforcée

Depuis 2015, des contrôles sur les obligations du détenteur d'équidés sont mis en place pour une sécurité sanitaire accrue, pensez à vous mettre en règle. Le non-respect de ces obligations sanitaires peut entraîner **des sanctions de 450 à 1 500 €**.



En cas de contrôle le détenteur doit pouvoir présenter :

- les documents d'identification des équidés présents sur le lieu,
- l'attestation de déclaration du lieu de détention,
- un registre d'élevage à jour avec notamment la liste des équidés présents et leurs mouvements.

Identification des équidés

Savoir reconnaître un cheval en toutes circonstances est indispensable à la traçabilité sanitaire. Tout équidé présent sur le territoire français (né en France ou importé) doit être identifié avec :

- un transpondeur électronique,
- un document d'identification (passeport) comportant un relevé des marques naturelles du cheval (signalement),
- un numéro SIRE attestant son enregistrement au fichier central.

L'enregistrement dans le fichier central SIRE de l'équidé et de son propriétaire est obligatoire. Il est automatique lors de la première identification du cheval pour les passeports émis par l'IFCE. Dans les autres cas, la démarche doit être faite par le propriétaire ou le détenteur de l'équidé. Tout équidé introduit ou importé doit être enregistré dans les 30 jours suivant son introduction. Il doit être accompagné d'un certificat sanitaire, ou le cas échéant d'un DOCOM, établi dans le pays d'origine préalablement à son importation.

Pour savoir si votre cheval est pucé, s'il a des papiers, s'il est enregistré au SIRE : Consultez sa fiche dans Infochevaux sur www.ifce.fr. Si votre cheval n'a pas de document d'identification et/ou de transpondeur, contactez un identificateur habilité pour le faire identifier au plus vite.

Déclaration des lieux de détention

Vous devez déclarer les lieux de détention d'équidés dont vous êtes responsable, que vous soyez professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés détenus à titre permanent ou temporaire :

- par internet, dans votre espace SIRE sur www.ifce.fr
- par courrier en complétant et renvoyant au SIRE le formulaire disponible sur internet ou sur demande au 0811 90 21 31 ou par mail à info@ifce.fr.

Déclaration du vétérinaire sanitaire

Si un lieu accueille 3 équidés et +, un vétérinaire sanitaire doit être déclaré à la DD(CS)PP du département de votre lieu de détention. Rapprochez-vous de votre vétérinaire traitant, celui-ci doit être habilité en tant que vétérinaire sanitaire dans ce département. Vous pouvez compléter le formulaire afin de déclarer le vétérinaire sanitaire choisi sur www.ifce.fr.



Tenue du registre d'élevage

Tout détenteur doit tenir un registre d'élevage contenant tous les renseignements à jour concernant le lieu de détention et les équidés présents. Celui-ci comporte 5 chapitres permettant de synthétiser les informations essentielles relatives au lieu de détention, au suivi des mouvements des équidés, les soins et l'entretien qui leur sont apportés et de tracer les interventions vétérinaires (médication). Vous trouverez un modèle de registre d'élevage à télécharger sur www.ifce.fr. Un outil de suivi

des mouvements en ligne, gratuit et optionnel est disponible dans l'espace SIRE de tout détenteur enregistré.

Gestion de la fin de vie

La gestion de la fin de vie d'un cheval doit être anticipée afin que les précautions nécessaires soient prises, notamment d'un point de vue sanitaire.

Eligibilité à la consommation humaine

Conformité du document

Afin de pouvoir être abattu pour la consommation humaine :

- les animaux nés avant 2009 doivent :
 - avoir été identifiés avant le 01/01/2010 ;
 - avoir un feuillet traitement médicamenteux inséré avant le 01/01/2010 ;
 - être pucés.
- les animaux nés après 2009 doivent avoir été identifiés et pucés dans les 12 mois suivant leur naissance.

Remplissage du feuillet

En cas d'exclusion définitive, la partie II du feuillet est renseignée par le vétérinaire et/ou le propriétaire.

Les traitements excluant l'équidé pendant 6 mois de la filière viande doivent être consignés par le vétérinaire en partie III du feuillet.

Toute exclusion de la consommation humaine doit être obligatoirement enregistrée dans la base SIRE :

- par le vétérinaire à partir de son espace SIRE sur www.ifce.fr pour une exclusion temporaire ou définitive
- par le détenteur ou propriétaire via l'envoi d'une copie du feuillet traitement médicamenteux au SIRE.

Équarrissage

Une mutualisation des frais d'équarrissage est mise en place par les GDS départementaux des Hauts-de-France ; renseignement auprès des GDS ou du Syndicat.

A la mort de l'équidé, contactez l'équarrisseur de votre secteur pour l'enlèvement du cheval :

- par internet : réglez en ligne les frais d'équarrissage de votre équidé, bénéficiez d'un tarif par département mutualisé et négocié par l'ATM et facilitez la traçabilité dans la base SIRE.
- par téléphone : l'équarrissage doit prendre en charge le document d'identification de votre cheval et le retourner au SIRE pour enregistrement de la mort. Si vous souhaitez le récupérer, joignez votre demande et une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.
 - Si toutefois les documents de l'équidé n'ont pas été transmis à l'équarrisseur, envoyez-les au SIRE pour enregistrement.
 - Si vous êtes propriétaire d'un cheval qui n'a pas été enregistré comme mort, déclarez sa mort auprès du SIRE par internet ou par courrier.

Informations non contractuelles susceptibles d'évoluer selon la réglementation en vigueur. Plus d'informations sur www.ifce.fr

Liste des adhérents au Syndicat du cheval Trait du Nord

A

ADONEL	Lucile	67, route d'Hazebrouck	59 660 MERVILLE	03 28 48 39 40
AGACHE	Annie-Claude	19, rue de l'Olizier	59 239 THUMERIES	06 82 83 99 92
AGACHE	Joseph	19, rue de l'Olizier	59 239 THUMERIES	03 20 86 35 19
AUBLIN	Augustin	Ferme de Fontaine au Tertre	59 271 VIESLY	06 43 07 67 92
AUBLIN	François	Ferme de Fontaine au Tertre	59 271 VIESLY	07 62 22 94 39

B

BAILLY	Georges	8, rue des Vignes	21 200 MEURSANGES	06 20 36 34 20
BAR	André	3, rue de la Vallée	02 450 FESMY LE SART	03 23 60 07 95
BAZELIS	Bernard	5, chemin des Millionnaires	62 220 CARVIN	06 87 73 94 64
BELLEMONT	Jean-Marc	40, rue Jules Ferry	59 111 HORDAIN	03 27 27 06 46
BEUCKELAERE - DULONGCOURTY	Véronique	16, Verduyster-Straete	59 380 COUDEKERQUE VILLAGE	06 85 69 65 50
BEZE	Patrick	4, rue d'Haussy	59 730 SAINT PYTHON	06 20 69 65 77
BLONDIAU	Bertrand	261, rue d'en haut	59 144 GOMMEGNIES	06 80 34 87 04
BOUTILLIER	Jean-Pierre	1, Le Chaufour	59 440 FLAUMONT WAUDRECHIES	06 86 33 66 61
BRAEM	Alain	7, rue Princesse	59 000 LILLE	06 81 34 09 17
BRECHIGNAC	Christian	45, rue du Paradis	59 242 TEMPLEUVE	06 15 47 62 24
BRUNAUX	Jean-Michel	1213, rue de la Vacquerie	59 246 MONS EN PEVELE	06 81 21 75 30
BRUNNEVAL	Valérie	17, rue de la Briqueterie	59 600 MAUBEUGE	06 59 34 58 59
BUDIN	Agnes	9 rue de l'église	60480 SAINTE EUOYOYE	
BULTEZ	Stéphane	138, avenue Maurice Thorez - Appt 11	59 282 DOUCHY LES MINES	06 24 37 20 36
BUNS	Laurent	4, rue des Dames	59 181 STEENWERCK	06 72 30 85 47

C

CANONNE	Cyril	49, rue Delhaye	59 148 FLINES LEZ RACHES	06 47 80 26 93
CANONNE	François-Xavier	49, rue Delhaye	59 148 FLINES LEZ RACHES	06 71 45 87 40
CARBONNIER	Pierre	Chemin des Grands Masys	59 970 FRESNES SUR ESCAUT	06 69 03 27 36
CARPENTIER	Didier	745, rue du Long Buhot	59 199 BRUILLE SAINT AMAND	06 78 39 56 65
CAUCHY	Michel	74, rue Barbeau	59 144 GOMMEGNIES	06 17 32 41 30
CHIMOT	Julie	78, rue Emile Zola	59 199 HERGNIES	07 50 27 70 67
CHRISTIANN	Guy	160, route de Merville	62 120 AIRE SUR LA LYS	03 21 95 94 69
CONTESSÉ	Cyril	9, rue de la Cure	59 440 DOURLERS	06 37 99 51 04
CORBIER	Odette	640, rue du Moulin	59 310 FAUMONT	06 71 57 53 70
CORBIER	Gaston	640, rue du Moulin	59 310 FAUMONT	06 71 57 53 70
CORBIER	Lionel	640, rue du Moulin	59 310 FAUMONT	06 80 81 49 36
CORBIER	Mélanie	12, hameau d'Occoches	62 130 MAISNIL	06 87 63 92 83
COTTRET	Marion	27 rue de Montigny	62 770 AUCHY LES HESDIN	06 48 37 65 83
CROMBEZ	Arnaud	Les Cretiers - 16, la Pairée	59 219 ETROEUNGT	07 57 50 16 18
CUVELIER	Sébastien	24, rue de Poix	59 288 PREUX AU BOIS	06 20 73 48 63
CUVELIER	Johann	73, rue de l'Eglise	59 144 AMFROIPRET	06 47 47 63 98

D

DA SILVA	Benjamin	19B, le Clos de la Ferme	59 221 BAUVIN	06 86 52 48 35
DAVID	Damien	143, rue Colbert	59 650 VILLENEUVE D'ASCQ	06 07 08 91 46
DE BASTOS SILVA	Carlos	19B, le Clos de la Ferme	59 221 BAUVIN	06 38 48 15 88
DEBACKER	Alexis	Chemin du Ringsloot	59 254 GHYVELDE	06 49 08 00 85
DECAUDIN	Magalie	18, rue du Carry Droit	2 800 TRAVECY	06 40 71 17 75
DECOBECQ	Jean-Norbert	29, rue de Peruwelz	59 199 HERGNIES	06 59 43 95 44
DECONINCK	Jean-Marie	22, rue de Sercus	59 190 MORBECQUE	03 28 49 91 95
DECOSNE	Cyrille	4 rue saint Andre	21160 PERRIGNY LES DIJON	
DEGRAEVE	Jacques	525, rue de la Libération	59 242 GENECH	06 21 29 19 25
DEHEUL	Cassandra	19, rue de l'Olizier	59 239 THUMERIES	06 45 80 05 71
DEHEUL	Vincent	1, rue Pierre et Marie Curie	62 121 COURCELLES LE COMTE	06 66 14 58 49
DEHEUL	Vanille	19, rue de l'Olizier	59 239 THUMERIES	07 84 09 76 62
DEHEUL TESSON	Valérie	1, rue Pierre et Marie Curie	62 121 COURCELLES LE COMTE	06 26 30 04 48
DEHEZ	René	57, rue du Centre	59 144 GOMMEGNIES	06 32 65 06 52
DELANGUE	André	699, rue des Rassarts	59230 ROSULT	06 07 25 46 50
DELANGUE	Didier	852, route de Bailleul	59 190 CAESTRE	06 40 20 98 36
DELANGUE	Vincent	783, rue de Waeghebrugge	59 114 TERDEGHEM	06 86 81 72 70

DELATRE	Laurent	1 076, route d'Houllefort	62 142 BELLE HOULLEFORT	03 21 87 36 11
DELMOTTE	Cloé	12, rue du Rivage	62 150 BEUGIN	07 87 86 27 16
DELOS	Benoît	28, rue du Bourg	59 134 HERLIES	06 13 47 42 14
DEMAESSCHALCK	Marie-Thérèse	56, rue du Vieux Cimetière	59 278 ESCAUTPONT	07 51 69 92 66
DEMAN	Guerric	Ferme des Bonshommes	2 130 SERINGES ET NESLES	06 07 49 95 66
DEMAEVE	Claude	43, rue de l'Eglise	59 330 SAINT REMY DU NORD	06 42 77 96 32
DENAES	Guy	6, place du Vieux Château	59 190 CAESTRE	06 84 21 04 02
DENAES	Marie	6, place du Vieux Château	59 190 CAESTRE	06 84 21 04 02
DENQUIN	Luc	35, square Georges Brassens	59 251 ALLENNES LES MARAIS	06 09 24 04 54
DERAEVE	Maxime	1085, rue de Bailleul	59 299 BOESCHEPE	06 83 22 73 49
DESMONS	Etienne	80, rue Basse Fosse	59 158 MAULDE	06 74 00 52 26
DESMONS	Lucie	80, rue Basse Fosse	59 158 MAULDE	06 77 38 83 58
DESWARTE	Marc	600, route de Furnes	59 254 GHYVELDE	06 80 62 38 97
DEVILLIERS	Guillaume	9, rue Haute	62 660 BEUVRY	06 95 43 20 05
DEVILLIERS DELE- RUE	Céline	9, rue Haute	62 660 BEUVRY	06 95 43 20 05
DOLEZ	Christian	2, résidence Romain Rolland	59 233 MAING	06 47 92 33 22
DUCROCQ	Laurent	1117 rue du grand chemin	62136 LESTREM ESQUISSE	06 86 97 24 93
DUJARDIN	Philippe	24A, rue Joyeuse	59 148 FLINES LEZ RACHES	06 11 26 35 54
DUJARDIN	Anne-Marie	Ferme de Germignies	59 167 LALLAING	06 11 26 35 54
DUPIRE	Hubert	20 route nationale 2	59440 SEMOUSIES	06 07 02 91 93
DUPONT	Loïc	211, rue Jean Jaurès	59 199 BRUILLE SAINT AMAND	06 78 06 42 62
DUPRIEZ	Thierry	31 rue du transvaal	59230 SAINT AMAND LES EAUX	
DUPUICH	Jean-François	1, rue de l'Aérodrome	62 120 RELY	06 32 18 07 51
E				
EARL DE LA DOUANE	Bertrand et Etienne DES- MONS	1062 Grand rue	59 158 MAULDE	06 74 00 52 26
EARL DES GRANDS RIEZ	Costenoble Dom.	16, rue des Riez	59 134 HERLIES	06 98 35 95 17
EARL DU BLANC BALLOT	Lemaire Thierry	4, rue d'Huquinville	59 242 CAPPELLE EN PEVELE	06 83 53 65 12
F				
FATOU	Caroline	38 rue d'Ypres	59470 ZEGERSCAPPEL	06 29 34 78 18
FAUQUEMBERGUE	Jean	76, rue de Mons	59 570 LA LONGUEVILLE	03 27 66 00 03
FIEVET	Blandine	3, rue Pasteur	59 252 WASNES AU BAC	06 20 15 37 67
FORET	Dominique	2, rue du Bois	62 310 MAISONCELLE	06 42 89 36 87
FREMAUX	Clothilde	315 chemin latéral	59270 OUTTERSTEENE	06 68 86 48 99
G				
GAEC DUPAQUIER POSANGES		Route Départementale 905	21 350 POSANGES	06 17 92 76 48
GAÏDA	François	109, rue du Bas Marais	59 530 VILLEREAU	06 74 33 77 12
GODIN	Jean-Christophe	106, rue de Saint Aybert	59 163 THIVENCELLE	06 10 49 06 86
GODIN	Raymond	26, rue de Saint Aybert	59 163 THIVENCELLE	06 26 88 42 67
GOLIASSE	Wivina	211, rue Jean Jaurès	59 199 BRUILLE SAINT AMAND	06 33 28 62 18
GOMEZ	Sandrine	les grillons du morvan, rive droite	58 230 MONSTAUCHE LES SET- TONS	
GRAVEZ	Michel	4 bis, Le Petit Moulin	59 440 SAINT AUBIN	06 75 85 38 18
GRIFFARD	Michel	90, route de Genech	59 830 CYSOING	06 70 31 58 47
GRUSON	Damien	646, rue de l'Haut Blé	59 940 LE DOULIEU	06 34 47 40 71
GUERARD	Pierre	165, route de Forges	76 750 BUCHY	06 13 17 94 73
H				
HENRY	Emmanuel	20 rue du Général de Gaulle	59133 PHALEMPIN	06 33 82 23 18
HERREMAN	Bernard	7, avenue du général Leclerc	59 470 WORMHOUT	07 77 30 15 94
HOUVENAGEL	Jean-Sébastien	2 065, route du Mont des Cats	59 270 FLETRE	06 70 56 06 77
J				
JACQUEMIN	Edouard	5, route de Taisnières	59 440 MARBAIX	06 07 10 93 99
JEAN	Robert	7 rue de l'union	27300 BERNAY	06 16 60 19 48
JONCKHEERE	Johny	Le Trounoir - Stokstraat 67	B-8650 KLERKEN	0032 495 549 797

L					
LAMBERT	Jean-Bernard	13, rue du Vieux Cimetière	2 270	SONS ET RONCHERES	06 31 02 28 87
LAMPIN	Cyril	264, rue du 19 mars	62 150	LA COMTE	06 31 11 86 64
LARIDANS	Marcel	15, rue Principale	62 560	COYECQUES	06 52 30 22 99
LEBOIS	Bernard	6, impasse Mercier	59 620	AULNOYE AYMERIES	06 71 60 01 75
LEBRUN	Jacqueline	6, rue de Feuquières	80 131	HARBONNIERES	07 88 04 31 17
LELIEVRE	Louis	26, impasse Montus	59 246	MONS EN PEVELE	03 20 84 97 65
LEMAIRE	Roland	2, impasse Brunneval - Mont-plaisir	59 600	MAUBEUGE	06 85 03 29 96
LEPOINT	Pierre	30, rue de Bavay	59 570	LA LONGUEVILLE	03 27 68 12 62
LERAILLE	Claude	1281 rue du Bouteau	59310	BEUVRY LA FORET	06 20 54 89 53
LOUVRIER	Jean-Pierre	16, hameau de la Tête Noire	59 145	BERLAIMONT	03 27 67 69 39
M					
MARCANT	Bernard	17, Domaine des Iris	59 285	ARNEKE	06 78 17 07 06
MARCOUX	Guy	36, rue André Devin	02 500	EFFRY	03 23 97 47 09
MARKEY	Marie-Thérèse	24, route de Bergues	59 620	REXPOEDE	07 81 00 69 04
MARKO	Amélie	6 allée du marechal Joffre	59420	MOUVAUX	06 78 18 86 59
MASQUELIER	Jean-Pierre	17, rue d'Esvars	59 161	RAMILLIES	06 87 63 68 89
MAVRE	Marcel	18, route Manon - Hameau de Montgrésin	60 560	ORRY LA VILLE	03 44 60 60 92
MENNECHET	Martine	6 bis, rue du Tour de Ville	02 690	URVILLERS	06 17 47 09 13
MEZZALUNA	Renzo	80, rue de la Passerelle	59 190	MORBECQUE	06 76 47 97 13
MONSTERLEET	Serge	820, rue du Schacken	59670	NOORDPEENE	03 28 42 36 78
MONTULET	Aurélié	5, place du Puisard	2 040	ITANCOURT	06 75 96 65 17
MOREAU	Michel	397, chemin Vincent - La Crèche	59 270	BAILLEUL	06 18 05 55 66
MORTELECQUE	Sarah	7 bis, route de Camphin	59112	CARNIN	06 17 08 15 74
MORTELECQUE	Eugène	7, rue du Marais	59 251	ALLENES LES MARAIS	06 20 06 35 31
MORTELECQUE	Marc	5, rue de la France	59 112	ANNOEULIN	06 23 38 13 23
MORTELECQUE	Ludovik	7 bis, route de Camphin	59 112	CARNIN	06 23 90 56 71
MORTELECQUE	Elise	7, rue du Marais	59 251	ALLENES LES MARAIS	07 61 85 15 12
MOUTARDE	Sylvie	36 rue Clémenceau	59131	ROUSIES	06 75 12 93 91
MULLEN	Jean-Francois	rue léon blum 80B	59750	FEIGNIES	06 72 47 76 96
N					
NOEL	Didier	11, rue du Cul de Sac	62 120	WITTERNESSE	06 09 84 48 04
O					
OLIVIER	Etienne	Rue du Grand Pré	B-6560	HANTES-WIHERLIES	0032 495 22 89 19
P					
PARENT	Thierry	495, route de Cassel	59 670	OUDEZEELE	06 33 18 37 04
PETRINS	Manon	1687 rue de la Bleue	59840	PREMESQUES	06 30 97 08 98
PIOFFRET	Eric	44, rue Saint Maur	75 011	PARIS	06 68 24 58 19
PLOUCHART	Marie-Andrée	29, rue Haute	59 530	LOUVIGNIES-QUESNOY	06 50 52 58 88
PONCHAUT	Jean-Luc	24, rue du Calvaire	62 860	INCHY EN ARTOIS	06 03 49 74 63
POT	Marion	164, rue Robert Planchon	59 870	WANDIGNIES HAMAGE	06 27 56 24 06
PRUVOST	Pierre	27, rue de Montigny - Ferme du Bois du Hêtre	62 770	AUCHY LES HESDIN	06 70 32 88 55
Q					
QUENNESON	Francis	7, rue du Château	59 144	PREUX AU SART	06 69 40 16 98
R					
RAMEZ	Loïc	70, rue Pierre Vanderbecq	59 233	MAING	06 10 19 44 21
RAMEZ	Jean-Pierre	70, rue Pierre Vanderbecq	59 233	MAING	09 52 41 84 92
RICHARD	Antoine	94 C, rue César Dewasmes	59 199	HERGNIES	06 52 96 08 71
ROUSSEL	Jacques	1196, rue de Godewaerswelde	59 270	BERTHEN	03 28 49 45 24
ROUTIER	Bernard	3 rue de l'egalité	59134	HERLIES	
RUINET	Jean	51, rue de la Crête	59 650	VILLENEUVE D'ASCQ	06 88 92 79 54
S					
SAINTOBERT	François-Xavier	42 ter, rue Henri Durre	59 172	MASTAING	06 66 75 67 04
SCHRAMME	Christian	2 allée des pluviers	59 254	GHYVELDE	06 27 43 42 31
SEULIN	Matthieu	24, rue de l'Egalité	59 172	ROEULX	06 79 81 27 09
SINIARSKI	Guillaume	421, avenue du G. de Gaulle	59 167	LALLAING	06 14 96 21 07
SPRIET	Yves	57, rue du Vieux Cimetière	59 278	ESCAUTPONT	06 99 31 24 02
STOUVENIN	Anthony	1 275, route de Beaurepaire	59 244	CARTIGNIES	06 73 06 60 09
STOUVENIN	Jean-Louis	1 490, chemin des Grands Sarts	59 244	CARTIGNIES	07 50 43 28 23

T				
TASSOU	Francis	7, route de Saint Aubin	59 620 SAINT REMY CHAUSSEE	03 27 67 67 04
TOP	Michel	50, rue de Wormhout	59 285 ARNEKE	06 63 60 99 84
TOPART	Carole	4, rue du Pont	62 860 SAUDEMONT	06 68 60 32 00
TOPART	Nicole	2, rue des Cressonnières	62860 SAUDEMONT	06 70 30 78 70
TOPART	Benoit	3, rue du Cornet	80 240 NURLU	06 86 18 34 08
TRINEZ	Patrick	12, rue du Mazet	59 830 COBRIEUX	06 83 26 83 08
TRIQUET	Eglantine	5 rue de la vallée	2450 FEMY LE SARS	06 86 35 85 44
LECOUTRE				
TROUART	Jean	101, rue de la Rochelle	59 173 BLARINGHEM	03 28 43 26 42
TURCK	Claude	122, Grand rue	59 940 LE DOULIEU	03 28 48 84 18
V				
VAAST	Valérie	15 hameau de Rimeux	62560 RENTY	06 80 03 06 49
VAN VOOREN	Anne-Marie	2, chemin des Vignerons	59145 BERLAIMONT	06 15 44 02 66
VAN VOOREN	Jacques	2, chemin des Vignerons	59145 BERLAIMONT	06 24 40 18 44
VAN VOOREN	Valery	52, rue de la grande Carrière	59145 BERLAIMONT	06 73 98 27 71
VANDEN-DRIESSCHE	Bernard	733, rue Paul Pavot	59 730 VERTAIN	06 71 01 65 26
VANGENEBOURG	Patrick	186, rue des Bauduins	59 226 LECELLES	06 71 72 78 86
VANGENEBOURG	Genevieve	340, rue des Bauduins	59 226 LECELLES	03 27 48 01 80
VANROY	Jean-Charles	28 grand rue	62 450 GREVILLERS	06 87 83 13 00
VANUXEM	André	619, route d'Houtkerque	59 670 WINNEZEELE	07 80 32 15 48
VERDIERRE	Frédéric	2, rue de Villers	59 169 ERCHIN	06 78 80 48 63
VERLOO	Romuald	44, route de Maroilles	59 550 TAINSIERES EN THIERACHE	06 71 07 57 17



Calendrier des Concours 2020



1 - CONCOURS D'ÉLEVAGE

1a - CONCOURS LOCAUX

- STEENVOORDE (59) DIMANCHE 17 MAI 9H
- ST AMAND LES EAUX (59) SAMEDI 23 MAI 14H30
- BAVAY (59) JEUDI 04 JUIN 14H30
- GENECH (59) SAMEDI 06 JUIN 9H
- FESMY LE SART (02) DIMANCHE 28 JUIN 10H
- ALBERT (80) JEUDI 02 JUILLET 14H30
- ARNEKE (59) MARDI 14 JUILLET 10H

1b - CONCOURS SPECIAL (Femelles)

- CAMBRAI (59) SAMEDI 18 JUILLET À 14H
ET DIMANCHE 19 JUILLET À 9H
Le défilé aura lieu sur la Grand' Place à 15h

1c - CONCOURS DES POULAINS ET ÉTALONS

- LE QUESNOY (59) SAMEDI 03 OCTOBRE À 9H

2 - CONCOURS D'UTILISATION

CONCOURS LOCAUX

Tous les concours sont ouverts aux Boulonnais et Trait du Nord mâles, hongres et femelles (fermés à la catégorie raciale "Cheval de Trait").

- SAINT HILAIRE SUR HELPE (59) SAMEDI 16 MAI
- GENECH (59) SAMEDI 06 JUIN
- COYECQUES (62) SAMEDI 27 JUIN
- COUDEKERQUE (59) SAMEDI 11 JUILLET
- SAMER (62) SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 JUILLET
- GUESCHART (80) SAMEDI 29 AOÛT
- SAMER (62) SAMEDI 19 et DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
- FINALE lieu a confirmer DIMANCHE 26 SEPTEMBRE
(FINALE INTERRÉGIONALE)

Nota : il n'est pas prévu de concours de race. L'accès à la finale s'obtient sur qualification lors de ces concours locaux.

3 - CONCOURS D'ATTELAGE JEUNES CHEVAUX

3a - CONCOURS OFFICIEL S.H.F.

- MOYVILLERS BOIS DE LIHUS (60) DIMANCHE 19 AVRIL
- GENECH (59) VENDREDI 01 MAI
- LIEVIN (62) SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MAI
- LAMBRES-LEZ-DOUAI (59) SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JUIN
- HEILLY (80) VENDREDI 03 JUILLET
- COMPIEGNE (60) SAMEDI 29 AOUT
- LE QUESNOY (59) SAMEDI 05 AOUT ET DIMANCHE 06 SEPTEMBRE
- BRETEUIL (60) DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

3b - FINALE NATIONALE

- COMPIEGNE (60) SAMEDI 03 ET DIMANCHE 04 OCTOBRE

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE - PARIS (75)

SAMEDI 22 FEVRIER AU DIMANCHE 1ER MARS

CONCOURS DE DEBARDAGE - CHATEAU DE DOMPIERRE (59)

VENDREDI 8 MAI

MEEI-FEEST - STEENVOORDE (59)

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI

TERRES EN FETE - TILLOY-LES-MOFFLAINES (62)

VENDREDI 12 AU DIMANCHE 14 JUIN

EQUIDES'CUP - LAMBRES LES DOUAI (59)

DIMANCHE 21 JUIN

EQUIATHLON - GOMMEGNIES (59)

SAMEDI 4 JUILLET

FOIRE DE LIBRAMONT - BELGIQUE

VENDREDI 24 AU LUNDI 27 JUILLET

CONCOURS NATIONAL DU CHEVAL BOULONNAIS - SAMER (62)

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUILLET

FETE DU CORDEAU - BOESCHEPE (59)

DIMANCHE 9 AOUT

FETE DE L'ATTELAGE - BERTHEN (59)

SAMEDI 15 AOUT

CONCOURS DE LABOUR - BOURLON (62)

DIMANCHE 16 AOUT

ROUTE DE LIBRAMONT - BELGIQUE

MARDI 18 AU DIMANCHE 23 AOUT

CONCOURS DES ETALONS BOULONNAIS - SAMER (62)

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

CONCOURS EMILE MORTELECHQUE - ALLENNES LES MARAIS (59)

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

72H DU TRAIT ATTELE - LE TOUQUET (62)

VENDREDI 9 AU DIMANCHE 11 OCTOBRE

ATTENTION : tous les chevaux participants à des manifestations doivent être pucés et à jour de leurs vaccinations.



Les chevaux Trait du Nord interviennent dans les communes : ici pour le tourisme à Le Quesnoy (59)



28^{ÈME}
EDITION
2020

ANNUAIRE des étalons *Trait du Nord*

espaces
naturels
régionaux



Centre Régional de
Ressources Génétiques
Ferme du Héron
Chemin de la ferme Lenglet
59650 Villeneuve d'Ascq
tél. +33(0)3 20 67 03 51
crrg@enrx.fr

ENRx est soutenu par la Région Hauts-de-France pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.



Nord
le département

Pas-de-Calais
Le Département



SYNDICAT D'ELEVAGE
DU CHEVAL TRAIT DU NORD

348 rue de la libération
59 242 GENECH
Tél. : +33 (0)6 48 97 43 05
traitudunord@orange.fr
www.trait-du-nord.com



5 rue Henri Daussy
80000 AMIENS
Tél. : +33 (0)3 22 52 42 05
Tél. : +33 (0)6 30 10 03 09
thierry.duchaussoy@ifce.fr
www.ifce.fr

Directeur de la publication : Ghislain Cambier,
Président d'ENRx

Directeur de la rédaction : Jean-Louis Thomas,
Directeur général d'ENRx

Coordination : Michel Marchyllie, Directeur du CRRG
Suivi éditorial : Florent Piedanna

Photographies : Samuel Dhote, ENRx, PNR Scarpe-
Escaut, Yves Spriet, Olivier Bernard, Armelle Renard,
Pauline Chevalier, Ton Van Der Weerden, Amélie
Marko, Valérie Tesson, Cassandre Deheul, Claire
Doubre, France Traits, Valérie Deheul-Tesson, Hélène
Lebon Carpentier

Mise en page : monsieurBen

Impression : Qualit'Imprim

Dépôt légal Février 2020